

**SELARL GPS AVOCATS
Cabinet VALENCE
Immeuble le Valentia
62, avenue Sadi Carnot
26 000 VALENCE**

DOSSIER : FS 250237 DE MAISON PIERRE SDC LA LUTECE / TOUDJI

RG : 25/00068

Audience : jeudi 15 octobre 2026 à 10 heures

DIRE

Le poursuivant précise que le locataire qui occupe les lieux saisis, a annoncé qu'il avait donné congé et qu'il quitterait le logement au plus tard en septembre.

Le bien sera donc libre de toute occupation au jour de la vente forcée à intervenir, le saisi ayant été averti de ce que s'il remettait le bien en location malgré la procédure de saisie immobilière en cours, le bail conclu dans ces conditions serait alors inopposable au futur adjudicataire.

Fait à VALENCE

Le

Me SERPEGINI Florence